

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
13 décembre 2018**

Présidence : M. Jacques-André Helfer

Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité relatif à l'achat d'une balayeuse communale, ouï le rapport de la commission ad'hoc, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide :

- Article premier** D'autoriser la Municipalité à acheter une nouvelle balayeuse selon le préavis n° 608/18.
- Article 2** D'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 135'000.- ; le compte n°9146.04 est ouvert au bilan à cet effet ;
- Article 3** De financer ce montant par la trésorerie courante ;
- Article 4** D'utiliser la réserve au bilan du compte n° 9281.06 « Réserve matériel et véhicules » pour amortissement du tiers de l'investissement soit CHF 45'000.-.
- Article 5** D'amortir le solde de cet investissement, après prélèvement à la réserve, soit CHF 90'000.-, par le compte n° 433.331 sur une durée de 10 ans, la première fois au budget 2019.

Ainsi délibéré en séance du 13 décembre 2018.

Le Président :



Jacques-André Helfer



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich